

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS D'UNION GAS LIMITED

Union Gas Limited a demandé l'autorisation de modifier ses tarifs de gaz, de stockage et de transport à compter du 1^{er} janvier 2016. Soyez mieux renseigné. Donnez votre opinion.

Union Gas Limited introduit une requête visant la modification de ses tarifs afin qu'ils reflètent mieux la façon dont l'entreprise fournit du gaz naturel à ses clients. Les changements proposés sont les suivants :

- Un changement du prix de référence utilisé pour établir les tarifs sur une base trimestrielle pour la majorité de ses clients;
- Un changement de la façon dont l'entreprise répartit les coûts aux différents types de clients qu'elle dessert.

Un client résidentiel moyen constatera les changements suivants sur sa facture annuelle, à partir de 2018 :

Consommateur résidentiel – zone de service	Changement approximatif de la facture
Sud de l'Ontario (de Windsor à Hamilton)	Diminution de 20 \$
Zone de livraison Nord (de North Bay à Kapuskasing)	Augmentation de 26 \$
Toutes les autres zones de livraison	Diminution de 1,50 \$

Les autres clients de la zone de service d'Union Gas Limited, y compris les entreprises, seront également touchés.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) tiendra une audience publique durant laquelle elle examinera la requête d'Union Gas. Elle interrogera Union Gas sur ce dossier. Elle entendra également les arguments des personnes et des groupes qui représentent les clients d'Union Gas. À la fin de cette audience, le CEO décidera d'approuver ou non les changements qui font l'objet de la requête de Union Gas.

La CEO est un organisme public indépendant et impartial. Elle rend des décisions qui servent l'intérêt public. Son but est de promouvoir un secteur d'énergie viable et rentable financièrement qui vous offre des services énergétiques fiables à un coût raisonnable.

SOYEZ RENSEIGNÉ ET DONNEZ VOTRE OPINION

Vous avez le droit de recevoir des renseignements concernant cette requête et de participer au processus.

- Vous pouvez consulter dès maintenant la requête d'Union Gas sur le site Web de la CEO;
- Vous pouvez présenter une lettre de commentaires qui sera examinée durant l'audience;
- Vous pouvez participer activement à l'audience (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous d'ici le **25 août 2015** ou l'audience sera entamée sans votre participation et vous ne recevrez aucun autre avis concernant cette instance.
- Vous pouvez passer en revue la décision rendue par la CEO et ses justifications sur notre site Web, à la fin du processus.

SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ

Le numéro de ce dossier est **EB-2015-0181**. Pour en savoir plus sur cette audience, sur les démarches à suivre pour présenter des lettres ou pour devenir un intervenant, ou encore pour accéder aux documents concernant ce dossier, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2015-0181** dans la liste publiée sur le site Web de la CEO : www.ontarioenergyboard.ca/notice. Vous pouvez également adresser vos questions à notre centre de relations aux consommateurs au 1 877 632-2727.

AUDIENCE ORALE OU ÉCRITE

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO déterminera à une date ultérieure si cette requête sera traitée lors d'une audience écrite ou orale. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi au plus tard le **25 août 2015**.

CONFIDENTIALITÉ

Si vous présentez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de votre lettre seront versés au dossier public et publiés sur le site Web de la CEO. Néanmoins, votre numéro de téléphone, votre adresse personnelle et votre adresse courriel seront tenus confidentiels. Si vous êtes une entreprise, tous vos renseignements demeureront accessibles au public. Si vous faites une requête de statut d'intervenant, tous vos renseignements seront du domaine public.

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 36 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998 chap. 15 (annexe B).



045771

ACTUALITÉS

L'autobus Trudeau de passage à Ottawa

Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Justin Trudeau, était de passage aujourd'hui à Ottawa afin de s'adresser à des membres de son parti.

Plusieurs centaines de partisans s'étaient massés dans un centre communautaire de la ville afin d'entendre ce que leur chef avait à leur dire.

Si le candidat libéral de la circonscription de Papineau n'a pas fait de grande annonce électorale, il en a profité pour rappeler ce qui sera le principal axe de sa campagne : la classe moyenne.

«Nous sommes prêts à faire ce qu'aucun de MM. Harper et Mulcair n'ont le courage de faire, soit d'augmenter l'impôt des plus riches», a-t-il déclaré, en anglais, à la foule.

Celui-ci a réitéré le fait qu'une classe moyenne forte signifie de meilleures infrastructures, de meilleurs hôpitaux et de meilleures écoles. «Quand on a une économie qui travaille pour la classe moyenne, on a une économie qui travaille pour tout le monde», a-t-il lancé avec conviction.

Il faut montrer à Stephen Harper que tout l'argent du monde ne pourra empêcher les gens d'obtenir du changement lorsqu'ils souhaitent du changement», a proclamé Justin Trudeau, provoquant un tollé d'applaudissements.

Il est convaincu, si son parti est élu, qu'il réussira à «sortir [les gens] de la pauvreté» contrairement à M. Harper qu'il estime qu'il n'a fait qu'«envoyer des chèques d'allocation familiale

aux enfants des plus riches», en référence à la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE).

Dans son discours, le chef du PLC n'a fait mention que de MM. Thomas Mulcair et Stephen Harper comme étant ceux qui sont ses adversaires, lesquels il critique pour différentes raisons.

D'un côté, il a entre autres reproché à M. Harper d'être resté «isolé dans son bureau» et d'avoir négligé l'environnement. Et de l'autre, il a notamment fait référence à la promesse de M. Mulcair d'augmenter le salaire minimum national à 15 \$ de l'heure, ce qu'il dit être un mirage. «Ça ne donnera pas un sou aux 90 % des personnes qui travaillent réellement au salaire minimum», puisque cela privilégiera les gens qui travaillent pour les industries régulées par le fédéral, telles les banques. «M. Mulcair appelle cela un symbole positif, mais un symbole ne changera rien», a-t-il insisté.

Lorsqu'il a été interrogé sur l'annonce de ce matin de M. Harper concernant le fait qu'il voulait voir l'action de se rendre à certaines destinations où des terroristes procèdent au recrutement et à la formation d'adeptes criminalisée, il a répondu que ça n'était pas un enjeu qui le préoccupait. «C'est clair que c'est pour parler d'autre chose que de l'économie», croit-il. Il est d'avis que M. Harper tente en faisant ce genre d'annonces de détourner le regard des Canadiens du bilan économique négatif du pays.



Chaque article recyclé compte!

Apportez vos déchets électroniques (ampoules électriques fluorescentes, ordinateurs, téléviseurs), les piles, vos produits de peinture, vos substances toxiques et inflammables au dépôt de déchets dangereux au site de décharge (au 2590, chemin Cornwall Centre) aux dates suivantes :

Le samedi 22 août	8 h 00 - 12 h 00
Le mercredi 26 août	7 h 30 - 16 h 00
Le mercredi 2 septembre	7 h 30 - 16 h 00
Le samedi 19 septembre	8 h 00 - 12 h 00
Le mercredi 30 septembre	7 h 30 - 16 h 00
Le samedi 3 octobre	8 h 00 - 12 h 00
Le mercredi 14 octobre	7 h 30 - 16 h 00
Le mercredi 28 octobre	7 h 30 - 16 h 00
Le mercredi 4 novembre	7 h 30 - 16 h 00
Le samedi 7 novembre	8 h 00 - 12 h 00
Le mercredi 11 novembre	7 h 30 - 16 h 00

Pour plus de renseignements et pour d'autres dates de collecte de déchets dangereux, veuillez visiter notre site Web à www.Cornwall.ca ou nous appeler au 613-936-6072.



Espace fourni grâce à un partenariat entre l'industrie et les municipalités de l'Ontario pour soutenir les programmes de détournement des déchets.

045771